

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis de la commission « espèces – habitats » du 09/10/2025

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 16.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant la capture avec relâcher différé d'amphibiens au sein des ENS de Loire-Atlantique (44) Numéro Onagre :	Bénéficiaire : CD 44	Avis : Favorable
-------------------------	---	-------------------------	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- | | |
|--|---|
| - <i>Alytes obstetricans obstetricans</i> Alyte accoucheur | - <i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile |
| - <i>Bufo spinosus</i> Crapaud épineux | - <i>Rana temporaria</i> Grenouille rousse |
| - <i>Epidalea calamita</i> Crapaud calamite | - <i>Salamandra salamandra</i> Salamandre tachetée |
| - <i>Hyla arborea arborea</i> Rainette verte | - <i>Triturus cristatus</i> Triton crêté |
| - <i>Hyla meridionalis</i> Rainette méridionale | - <i>Triturus marmoratus</i> Triton marbré |
| - <i>Pelodytes punctatus</i> Pélodyte ponctué | - <i>Triturus cristatus</i> × <i>marmoratus</i> Triton de Blasius |
| - <i>Pelophylax kl. esculentus</i> Grenouille commune | - <i>Ichthyosaura alpestris</i> Triton alpestre |
| - <i>Pelophylax ridibundus</i> Grenouille rieuse | - <i>Lissotriton vulgaris</i> Triton ponctué |
| - <i>Pelophylax lessonae</i> Grenouille de Lessona | - <i>Lissotriton helveticus</i> Triton palmé |

Délibération

Le CSRPN note que les agents du pétitionnaire ont été formés par les salariés de l'association Bretagne Vivante et que le projet s'intègre dans le protocole de suivi « pop amphibien » avec une saisie des données sur GeoNature. Il relève qu'il faudra être vigilant et penser à transférer les données chaque année à la SHF si celles-ci sont saisies en interne.

Le CSRPN relève qu'il faudra étudier la possibilité réglementaire de déléguer la dérogation à de nouveaux agents en cas d'évolution dans l'équipe du Conseil Départemental.

Les questions étant épuisées et aucun autre commentaire n'étant formulé, le CSRPN émet un avis favorable sur ce dossier.

Le 16/10/2025

Le vice-président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Marc Gillier

